

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
Faculté de science politique et de droit

CONSEIL ACADÉMIQUE FACULTAIRE

**PROCÈS-VERBAL de la cent-quarante-troisième assemblée ordinaire
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,
tenue le 6 novembre 2024, à 13h30 en mode hybride (N-7050 - Zoom)**

MEMBRES PRÉSENTS

BOUCHARD, VALÉRIE
BOULANGER, ÉRIC
BRETON-LE GOFF, GAËLLE
BRUNET, LYSA
CARRON, DJEMILA

CHAGNON, RACHEL
CLAVIER, CAROLE
CYR-REID, VÉRONIQUE
DUPUIS-DÉRI, FRANCIS
ERGUN, MAHIR
GOSELIN, TANIA
JEGEN, MAYA
MANDÉ, ISSIAKA
MATHIEU, CATHERINE
MASSIE, JUSTIN
PIQUET, HÉLÈNE
RIOUX, MICHÈLE
TRILSCH, MIRJA
ZAYANI, MOHAMED ANOIR

REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
REPRÉSENTANT DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES CHARGÉS DE COURS EN SCIENCES JURIDIQUES
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
PROFESSEURE REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE DES SCIENCES
JURIDIQUES
DOYENNE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANTE DES EMPLOYÉ.E.S DE SOUTIEN DE LA FACULTÉ
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DE MAÎTRISE EN SCIENCE POLITIQUE
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DE DOCTORAT EN SCIENCE POLITIQUE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DES BACCALURÉATS BIDISCIPLINAIRES
VICE-DOYENNE AUX ÉTUDES
PROFESSEUR REPRÉSENTANT LA COMMISSION DES ÉTUDES
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN DROIT
DIRECTEUR DU DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE
VICE-DOYENNE À LA RECHERCHE
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMME DU BRIDI
DIRECTRICE DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES JURIDIQUES
REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS DES CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT

MEMBRES ABSENTS*

AUDET, FRANÇOIS*
BERNSTEIN, STÉPHANIE*
CHARRON, SIMON*
CHEVRIER, MARC*
DURAZO-HERRMANN, JULIAN
FORGET, LAURENCE
LAFRANCE, XAVIER
*ABSENCE MOTIVÉE

DIRECTEUR DE L'IEIM
DIRECTRICE DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE CYCLES SUPÉRIEURS EN DROIT
CONSEILLER À LA VIE ÉTUDIANTE
PROFESSEUR REPRÉSENTANT L'ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE SCIENCE
POLITIQUE
DIRECTEUR, CERTIFICAT EN SCIENCE POLITIQUE
ÉTUDIANTE REPRÉSENTANTE DE L'AFESPED
DIRECTEUR DE L'UNITÉ DE PROGRAMMES DE 1ER CYCLE EN SCIENCE POLITIQUE

OBSERVATEURS PRÉSENTS

DE CHAMPLAIN, OLIVIER
DORAIS, SÉBASTIEN
DOYON, CAROLINE
POOL-BOURQUE, CATHERINE

AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
COORDONNATEUR
AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION
AGENTE DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION

BOUDREAU, ISABELLE

SECRÉTAIRE DE DÉCANAT

Projet d'ordre du jour

- 1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-troisième (143^e) assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire**
- 2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-deuxième (142^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 11 septembre 2024**
- 3. Affaires en découlant**
Registre des suivis de la séance du 11 septembre 2024
- 4. Consultations**
 - 4.1 Adoption des priorités pour l'année 2024-2025 de la Faculté de science politique et de droit
 - 4.2 Modification à la politique de soutien à la recherche pour la Faculté de science politique et de droit
- 5. Présentations**
 - 5.1 Bilan annuel 2024-2025
 - 5.2 Politique des écoles d'été
- 6. Information**
 - 6.1 Point d'information de la doyenne
 - 6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études
 - 6.3 Point d'information de la recherche
 - 6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques
 - 6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique
 - 6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEIM)
 - 6.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel
- 5. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations**
- 6. Affaires étudiantes**
- 7. Divers**
- 8. Dépôt de documents**
Bilan annuel 2023-2024
- 9. Date de la prochaine réunion**
Mercredi 15 janvier 2025
- 10. Levée de l'Assemblée**

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée. Mirja Trilsch, directrice du Département des sciences juridiques, préside la séance, et Isabelle Boudreault, secrétaire du Décanat, agit en tant que secrétaire rédactrice.

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la cent-quarante-troisième (143^e) assemblée ordinaire du 6 novembre 2024 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit.

L'ordre du jour de la cent-quarante-troisième (143^e) assemblée ordinaire est proposé par Maya Jegen, appuyé par Hélène Piquet, et adopté tel que présenté en séance.

2. Adoption du procès-verbal de la cent-quarante-deuxième (142^e) assemblée du Conseil académique facultaire tenue le 11 septembre 2024

Le procès-verbal de la cent-quarante-deuxième assemblée ordinaire du Conseil académique facultaire est proposé par Lysa Brunet, appuyé par Justin Massie, et adopté tel que présenté en séance.

3. Affaires en découlant

Registre des suivis de la séance du 11 septembre 2024

La doyenne présente ce nouvel outil de gestion qui regroupe dans sa première partie, les résolutions adoptées lors du dernier conseil et, dans la seconde, les engagements pris en séance.

La doyenne fait le point sur l'état d'avancement des suivis.

4. Consultations

4.1 Adoption des priorités de la Faculté pour l'année 2024-2025

La doyenne, Rachel Chagnon, explique que les priorités ciblées découlent directement du Plan de développement adopté en janvier dernier. Ces objectifs sont propres à la Faculté. Elle souligne que les moyens ne sont pas encore définis, mais ils le seront ultérieurement. Un membre du Conseil relève que l'année est déjà bien entamée et souhaite savoir jusqu'à quand, en 2025, ces priorités seront en vigueur. Rachel Chagnon reconnaît le caractère tardif de cette adoption, mais précise qu'elles concernent l'année en cours, soit jusqu'en juin 2025.

Bien que le temps risque de manquer pour atteindre tous les objectifs fixés, il est proposé d'adopter la résolution telle quelle. Lors de la première séance du Conseil académique facultaire de l'année 2025-2026, un bilan des réalisations sera présenté, suivi, au cours de la même séance, d'une résolution définissant les priorités pour 2025-2026. Cette approche vise à poser les bases d'une vision porteuse pour l'avenir.

Adoption des priorités de la Faculté pour l'année 2024-2025

Résolution CFSPD-2024-2025-948

ATTENDU l'adoption du plan de développement par le Conseil facultaire académique du 8 mai 2024;

ATTENDU les consultations tenues auprès des directions des trois unités académiques de la faculté;

ATTENDU les consultations tenues auprès des employées et employés de la faculté; ATTENDU les discussions tenues en séance;

IL EST PROPOSÉ par Hélène Piquet, appuyé par Lysa Brunet, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

ADOPTE les priorités suivantes pour l'année 2024-2025 :

1. Poursuivre le déploiement de stratégies d'accueil, d'accompagnement et de rétention des personnes étudiantes, particulièrement celles et ceux venant des communautés autochtones ainsi que de l'extérieur du Québec et du Canada.
2. Maintenir notre expertise sur les questions autochtones et consolider nos relations avec nos partenaires des premières nations.
3. Améliorer le rayonnement et la visibilité de nos accomplissements, notamment en recherche.
4. Améliorer l'attractivité de nos programmes de concert avec les directions de département et de programmes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2 Modification à la politique de soutien à la recherche pour la Faculté de science politique et de droit

La vice-doyenne à la recherche, Hélène Piquet, explique que cette résolution vise à clarifier les montants répartis pour les cocktails et repas. Cette demande d'éclaircissement émane du Conseil de la recherche et de la création (COREC) qui souhaite disposer de balises pour guider son fonctionnement.

À l'issue de la période de discussion, il a été convenu de ne pas adopter la résolution telle que présentée. Les modifications suivantes devront être réalisées :

- Un attendu précisant la volonté de rendre les activités financées par la Faculté accessibles à toutes les étudiantes et à tous les étudiants.
- Un paragraphe sera ajouté pour préciser de manière claire et détaillée le pourcentage du financement pouvant être consacré aux cocktails.

Afin de respecter les échéances imposées par le COREC, la résolution, modifiée en tenant compte des remarques émises, sera soumise pour une nouvelle consultation virtuelle auprès des membres du Conseil académique facultaire.

IL EST PROPOSÉ par Francis Dupuis-Déri, appuyé par Justin Massie que la résolution soit déposée en séance.

Modification à la politique de soutien à la recherche pour la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2024-2025-XXX

ATTENDU l'adoption de la *Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit* par le Conseil académique facultaire le 30 août 2017 ;

ATTENDU l'examen de la mise en application de la politique par le Comité facultaire de la recherche;

ATTENDU l'article 2.1 de la politique qui encadre les concours d'appui aux activités de diffusion et d'échange de connaissances;

ATTENDU le nombre de demandes soumises au Comité facultaire de la recherche pour le financement de cocktails et repas tenus lors d'événements auxquels la Faculté de science politique et de droit accorde un soutien financier;

ATTENDU la volonté du comité facultaire de la recherche de voir une portion significative des fonds octroyés bénéficier aux personnes étudiantes;

ATTENDU le travail du comité facultaire de la recherche visant à réviser la Politique de soutien à la recherche;

ATTENDU les discussions en séance;

IL EST PROPOSÉ par XXX, appuyé par XXX, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit:

ADOpte les modifications suivantes à la Politique de soutien à la recherche de la Faculté de science politique et de droit:

Modification de l'article 2.1

2.1 Soutien aux activités de diffusion et d'échange des connaissances

*** à placer à la suite du paragraphe débutant par « Les dépenses *non admissibles* sont... »

Le financement de repas ou cocktails ne pourra dépasser plus de 50% du montant accordé par la Faculté de science politique et de droit pour un événement. En matière de repas et de cocktails, seules les activités se déroulant en territoire canadien sont admissibles à du financement et les activités se déroulant au Québec seront priorisées sur celles se déroulant dans les autres provinces.

Les montants admissibles pour financement des repas sont ceux établis par le Conseil du trésor, tels que définis dans la directive SF 2 des Services financiers et de l'approvisionnement.

5. Présentations

5.1 Bilan annuel 2024-2025

La doyenne présente ce premier bilan écrit de l'histoire de la Faculté. Ce document a pour objectif de brosser un portrait des réalisations des membres de la Faculté. Destiné à l'UQAM et à sa direction, il répond à un engagement pris lors de l'élection de la doyenne : accroître la visibilité de la Faculté, mettre en lumière son importance ainsi que ses contributions au sein de l'UQAM. Le recteur a reçu la version électronique et en a formulé des commentaires positifs. Les vice-rectorats ainsi que les autres facultés en recevront également une copie. Ce document reflète notre dynamisme et constitue une base solide pour l'élaboration de matériel promotionnel.

Ce document est perfectible. La doyenne souligne qu'il est possible que certaines informations, jugées importantes, puissent y manquer. Elle rappelle que le Décanat s'engage à l'améliorer pour les prochaines éditions. À cet effet, elle invite tous les membres du Conseil à transmettre toutes les informations qu'ils jugent pertinentes.

Un arrimage est prévu entre le plan de développement stratégique et le bilan annuel. Le prochain bilan intégrera le plan de développement stratégique, qui en assurera la structure. Les objectifs fixés pour l'année en cours seront également mentionnés, offrant ainsi une vue d'ensemble complète.

La doyenne remercie Jean-François Bernard pour son travail de graphisme et de mise en page ainsi que Julie Duchesne, directrice administrative, qui a mis son expérience d'éditrice au service de ce projet. Elle remercie également les deux départements et l'IEIM de nous avoir fourni le matériel nécessaire à son élaboration. La version électronique sera envoyée aujourd'hui à tous les membres de la Faculté.

5.2 Politique des écoles d'été

La doyenne présente le projet d'écoles d'été, résumé dans un document structuré en trois colonnes. Ce document sera transmis à l'ensemble du corps professoral pour consultation. Il sera accompagné d'un deuxième document détaillant différents modèles financiers. Les membres de notre communauté sont invités à partager leurs suggestions et avis avant le 30 novembre 2024.

Voici l'échéancier du chantier de cette politique:

- 1) Consultation auprès des membres de la Faculté
- 2) Présentation du projet au Comité de régie de décembre
- 3) Présentation de la politique au Comité exécutif
- 4) Présentation pour adoption au Conseil académique facultaire
- 5) Mise en œuvre de l'école d'été : session 2025

La doyenne détaille chaque partie de la politique.

Période de questions

La directrice du doctorat, Carole Clavier, a lu le projet de politique et souligne que les comités de programme ainsi que les assemblées départementales jouent un rôle clé dans la décision d'accepter ou non l'école d'été. En effet, au premier cycle, cette initiative s'inscrit dans l'enveloppe de charges, tandis qu'au deuxième cycle, elle doit être reconnue comme une activité créditée. Par conséquent, dans le processus décisionnel, ces deux entités interviennent en priorité, tandis que la faculté intervient en second lieu pour fournir un soutien logistique supplémentaire. Ainsi, si l'école d'été n'est pas acceptée par les départements, elle ne pourra se réaliser. Ce point nécessite d'être éclairci.

La doyenne répond que cette question revient régulièrement. Il faut comprendre que les professeures, les professeurs proposeront des projets d'écoles d'été, et que chaque programme devra décider si les étudiantes, les étudiants inscrits seront crédités ou non dans le cadre de leur cursus. L'école d'été pourrait fonctionner différemment : elle pourrait être non créditée par certains programmes, mais l'être par d'autres. Chaque programme aura la responsabilité d'intégrer ou non le projet dans le programme. Un engagement conscient sera nécessaire pour

que les décisions soient consensuelles. Une réflexion approfondie devra également être menée. Par ailleurs, il est important de noter que l'activité doit figurer dans le plan de travail de la professeure, du professeur, lequel doit être approuvé par son Assemblée départementale. Enfin, il sera essentiel de planifier et de séquencer les étapes nécessaires à la mise en œuvre d'un programme d'école d'été.

La vice-doyenne aux études propose d'orienter davantage les écoles d'été vers les cycles supérieurs afin de préserver les enveloppes de charges. Cette approche reçoit l'approbation de la doyenne. Toutefois, si un département est disposé à consacrer une partie de son enveloppe de charges pour organiser une école d'été, la Faculté s'inclinera devant ce choix.

6. Information

6.1 Point d'information de la doyenne

Foire et colloque : matériel de promotion

Dans le but d'améliorer le soutien offert pour les événements qui se déroulent dans différents milieux, le décanat désire informer les membres des délais pour soumettre les besoins suivants :

Matériel promotionnel : minimum d'un mois avant l'activité

Matériel logistique (nappes, bannières) : 48 heures avant l'événement.

Cette période permettra d'établir un budget et laissera le temps nécessaire pour effectuer une commande auprès de nos fournisseurs. La personne à informer est la secrétaire du décanat.

En cas d'urgence, il faudra contacter directement soit la doyenne ou la directrice administrative.

Déménagement ou la saga !

Le déménagement est désormais compromis en raison du budget imputé par de nouvelles coupures imposées par le gouvernement qui a récupéré un montant accumulé à cet effet. Comme nous ne sommes pas prioritaires, la planification de notre déménagement est reportée. L'incertitude plane également pour les associations étudiantes, et l'installation de notre salle tribunal-école est retardée. Dans ce contexte, il pourrait être nécessaire de démontrer plus de créativité en matière de financement, en explorant des alternatives aux ressources classiques du gouvernement et de l'université. Certains projets peuvent se financer autrement, par exemple via le sociofinancement ou la vente de plaques nominatives. Cela nous permettrait de réaliser des installations à la hauteur de nos attentes, en fonction de nos moyens et de nos capacités.

Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM)

Le 7 novembre prochain, le recteur donnera une allocation au CORIM. La Faculté sera présente. Il est à noter que les recteurs des universités à charte n'y seront pas.

Événement à venir

Lancement du livre de Marc Desnoyers

Le 12 novembre prochain aura lieu le lancement du livre de Marc Desnoyers : *PQ et QS : des frères ennemis ?* L'événement commencera à 17 h au local J-2805.

Cocktail de retrouvailles à Ottawa

Le 21 novembre prochain, à Ottawa, un cocktail de retrouvailles réunira les personnes diplômées de la région d'Ottawa. La doyenne sera accompagnée de son adjointe, Catherine Pool-Bourque ainsi que par deux personnes qui représenteront les étudiantes, les étudiants.

Événement avec M^e Géhane Kamel

La Faculté recevra le 28 novembre prochain, M^e Géhane Kamel, prix mosaïque 2024. L'événement se déroulera à la salle CO-R700 (chaufferie) à 17h30. Sous forme d'un entretien avec Rachel Chagnon, le sujet sera *À la croisée du droit et de la protection de la vie humaine*. La doyenne invite tous les membres du Conseil académique à y assister.

Embauche d'un professeur autochtone

Lors de sa présentation, le recteur a été interrogé sur l'existence d'une stratégie visant à augmenter le recrutement de professeures, professeurs autochtones à l'UQAM. Il a répondu qu'il n'avait pas de contrôle sur les embauches, celles-ci relevant de la juridiction des départements. Cependant, il a été suggéré qu'une option pourrait être la création d'une chaire autochtone dans chaque faculté. Est-ce qu'il y a eu des développements à ce sujet ?

Le recteur pensait que le ministre Lafrenière disposait d'un budget consacré à la réconciliation qui financerait cette chaire. Bien que le ministre ne dispose pas d'un tel budget, il juge l'idée excellente et s'engage à la soutenir en rédigeant des lettres d'appui. Il s'avère que le financement demeure difficile à obtenir. Des démarches ont été entreprises, et le recteur, tout comme le ministre, continue de soutenir cette initiative. En termes d'engagement, il a été convenu que, dans le cadre des futures embauches, et à compétences égales, les prochaines chaires stratégiques seront attribuées à des personnes issues des Premières Nations.

6.2 Point d'information de la vice-doyenne aux études

Statistiques d'inscription

Après la période d'annulation, la tendance demeure positive. Comparée à l'automne 2023, une hausse de 7.9% pour l'ensemble de la Faculté a été constatée.

Portes ouvertes du 26 octobre 2024

Il n'y a pas de bilan chiffré, mais plusieurs personnes qui participent régulièrement à ces journées évaluent qu'il y avait plus de visiteurs. Nos directions de programme ont également réalisé plusieurs présentations. La vice-doyenne aux études remercie toutes les personnes qui ont participé à cet événement.

Recrutement

En octobre dernier, l'agente de recherche et de planification, Maël Pernal, a accompagné le Bureau de recrutement lors de sa tournée en France. Un grand intérêt pour le programme de science politique y fut constaté; les sciences juridiques ont également retenu l'attention. Présentement, les activités de recrutement se concentrent dans les cégeps et plusieurs membres de la Faculté y participent.

Comité des études

La vice-doyenne aux études, Maya Jegen, présente ce comité qui relève du Conseil académique facultaire. Il est composé des directions de tous les programmes de la Faculté. Son mandat est d'approuver les modifications techniques de programmes. Une consultation virtuelle se déroule présentement.

La vice-doyenne attire l'attention des membres présents de ce comité que cette procédure virtuelle sera régulièrement privilégiée. Son objectif est d'éviter de réunir les membres du comité pour des technicalités administratives. S'il y a des sujets à débattre, le comité sera convoqué. Elle termine ce point en invitant les membres à lui soumettre toutes les questions qui concernent les programmes : elles seront inscrites à l'ordre du jour de la prochaine séance.

6.3 Point d'information de la recherche

Les concours d'automne 2024

Le lancement de la deuxième édition du Prix de la recherche pour les personnes chargées de cours se fera prochainement. La bourse est de 1 000 \$ et la date limite pour le dépôt des dossiers de candidatures sera le 10 janvier 2025.

Les concours suivants seront lancés à la fin novembre ou début décembre prochain :

- Appui aux publications;
- Appui aux activités de diffusion et d'échange de connaissances;
- Appui à la mobilité étudiante;
- Lancement d'un concours spécial CRSH S.I.N. À noter que ce lancement est exceptionnel et s'explique par le fait qu'il s'agit d'une fin de cycle financier et que l'UBR associé à ce projet doit être épuisé au 31 mars 2025.

Les concours du printemps 2025

Ils seront devancés afin de s'aligner sur la réforme du Programme d'aide financière pour la reconnaissance des compétences (PAFFARC) volet 1b et seront lancés à la mi-février. Pour rappel, la réforme du PAFFARC 1b stipule que 50% du solde de début d'année auquel on ajoute l'octroi de l'année en cours doivent être engagés au 31 avril de l'année courante.

Conseil de la recherche et de la création (COREC)

Depuis la rentrée, deux réunions du COREC ont eu lieu. Fabrice Brunet était présent pour l'une d'elle. La réforme de l'organisation du Fonds de recherche du Québec (FRQ) le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) est dans un processus de transformation. Une refonte est probable, avec la création d'un organisme conseil qui serait chargé de superviser l'ensemble du CRSH. Davantage d'informations seront communiquées ultérieurement.

Nouvelle convention des professeures, des professeurs

Depuis la dernière convention collective, les maîtres de langue ont obtenu le statut de professeure, professeur, ce qui inclut désormais une composante recherche dans leurs missions. Chaque faculté devra accompagner les maîtres de langue souhaitant s'engager ou poursuivre des activités de recherche.

6.4 Point d'information de la directrice du Département des sciences juridiques

Nouvelle collègue

Le 1^{er} décembre prochain, Aurélie Lanctôt rejoindra le corps professoral du Département des sciences juridiques. Spécialiste en droit carcéral, elle enseignera dès janvier un cours sur le droit des femmes.

Portes ouvertes du 26 octobre 2024

Les professeures, les professeurs des directions de programme ont été très présents. Le baccalauréat et la maîtrise en droit ont suscité beaucoup d'intérêt.

50^e anniversaire

Une conférence sur le droit international sera présentée le 7 novembre, à 17 h. Des diplômés du département y participeront. La directrice du département invite toutes les personnes intéressées par le droit international ou les relations internationales à y assister. Les informations sont disponibles sur le site web.

Autochtonisation de l'enseignement

Le 20 novembre prochain, une formation sur l'autochtonisation de l'enseignement en droit sera offerte aux personnes enseignantes du Département des sciences juridiques. Par ailleurs, des démarches actives sont en cours pour recruter une personne autochtone.

6.5 Point d'information du directeur du Département de science politique

Embauche

Un processus d'embauche pour trois postes se déroule présentement :

- Professeure, professeur en politique autochtone au Canada et au Québec;
- Professeure, professeur en politique russe dans le monde contemporain;
- Professeure, professeur en pensée politique non occidentale ou subalterne.

On espère les combler pour l'été 2025.

Auxiliaires d'enseignement : impact budgétaire

La hausse des inscriptions observée dans les programmes de science politique est une excellente nouvelle. Toutefois, elle entraîne un déficit budgétaire important, notamment en ce qui concerne les coûts des auxiliaires d'enseignement, car les budgets alloués sont demeurés identiques à l'an dernier. Il faut également ajouter à cette réalité le taux horaire des salaires qui a également connu une hausse. Malgré les coupures de 10% appliquées par les paramétriques à l'ensemble des cours, cette situation engendre une augmentation de 9 400 \$, soit une hausse de 13% par rapport à l'an dernier. À moins qu'un grand nombre d'étudiantes, d'étudiants ne se désistent, il est prévisible que cette hausse se reproduira pour la session d'hiver. Cela représenterait un supplément de plus de 20 000 \$. Cette augmentation aura un impact direct sur le budget de fonctionnement du département, entraînant des coupures. Le directeur termine son point en précisant que ces chiffres tiennent déjà compte des réductions de budget préalablement appliquées.

6.6 Point d'information du directeur de l'Institut d'études internationales de Montréal (IEM)

En l'absence du directeur de l'IEM, Caroline Doyon, agente de recherche et de planification, informe l'assemblée des prochains événements de l'institut.

Causerie : *L'économie mondiale en temps de polycrise : Quels impacts pour le Canada et le Québec ?*

Le 21 novembre, l'économiste en chef des Affaires mondiales Canada, Mélanie Raymond, et le président d'Investissement Québec international, Hubert Bolduc, participeront à une causerie ayant pour thème *L'économie mondiale en temps de polycrise : Quels impacts pour le Canada et le Québec ?* Ce cocktail de réseautage se tiendra à la salle R-3570, à partir de 16h.

Acteurs locaux de la société civile haïtienne

L'IEM continue de suivre de près la situation en Haïti. Un événement intitulé *Acteurs locaux de la société civile haïtienne* aura lieu le 6 décembre à la Salle des Boiseries (J-2805) à 13h30. L'animatrice sera Martine St-Victor, stratège en communication directrice générale chez Edelman Montréal.

Réunion annuelle

Le conseil de l'IEM tiendra sa réunion annuelle le lundi 16 décembre. Un cocktail soulignant le début du temps des fêtes sera offert après la rencontre.

6.7 Point d'information de la coordonnatrice du Centre de développement professionnel (CdP)

En l'absence de la coordonnatrice, Coline De Lagarde, la doyenne informe le conseil académique facultaire des différentes activités qui seront offertes par le centre :

BRIDI : panel et réseautage

Un panel formé de quatre personnes diplômées du baccalauréat en relations internationales et droit international (BRIDI) viendra témoigner de leur parcours professionnel. Cette présentation se déroulera à au DS-1950 et sera suivi d'un cocktail.

Visite de Sébastien Grammond, juge

Le mardi 12 novembre, le juge de la Cour fédéral Sébastien Grammond sera à l'UQAM pour réaliser une présentation sur les recours devant les cours fédérales. Tous les détails sur le site du centre.

OACI : rencontre d'information

Le jeudi 14 novembre, une rencontre d'information sur la simulation de l'OACI sera offerte à 12h45, salle A-1715, par la chargée de cours Marwa Dehbal.

Journée interfacultaire

Une Journée carrière interfacultaire se déroulera au théâtre Saint-James, le vendredi 15 novembre 2024.

Midi-discussion avec Inji Yaghmour

La cheffe d'équipe de la Politique d'accueil des organisations internationales, Inji Yaghmour, animera une discussion, le 26 novembre prochain. Le sujet sera : La diplomatie au féminin. L'événement sera en ligne et les inscriptions sont obligatoires.

Visite de l'OACI

Le jeudi 28 novembre prochain, des représentants de l'OACI offriront une présentation.

Afin d'éviter les conflits entre les différentes activités offertes, la doyenne invite les membres à consulter régulièrement l'agenda collectif.

7. Motions d'accueil, de remerciement et de félicitations

8. Affaires étudiantes

Anoir Zayani, le nouveau représentant des personnes étudiantes des cycles supérieurs en droit se présente et signale que, pour l'instant, il n'a aucun point à apporter.

Le représentant des personnes étudiantes de doctorat en science politique, Mahir Ergun, mentionne que le déménagement de leur local accapare leurs membres.

Nouvelle politique migratoire

La professeure Djemila Carron, représentante de l'Assemblée départementale des sciences juridiques, prend la parole pour souligner que les nouvelles politiques migratoires génèrent un stress important chez les étudiantes, les étudiants. Elle demande que la Faculté envisage des mesures pour soutenir les personnes étudiantes qui se trouvent dans une situation précaire. La doyenne, bien que sensible à leur situation, indique qu'aucune action spécifique n'est prévue pour le moment. Elle rappelle toutefois qu'en collaboration avec d'autres universités, l'UQAM a déposé un mémoire dénonçant le manque de cohérence sur cette question du parti au pouvoir, Coalition Avenir Québec.

Les associations étudiantes seront bientôt rencontrées et auront l'occasion d'aborder cette problématique. Quels gestes prioritaires pourraient être posés ? Pour l'instant, les associations étudiantes n'ont pas réagi, mais le Syndicat des étudiant.e.s employé.e.s de l'UQAM (SÉTUE), a prévu une action. Djemila Carron rappelle qu'étudier au Québec représente un projet de vie pour plusieurs et que leur souhait est de s'y établir. On souligne le manque d'humanisme de cette mesure, appelant le gouvernement à envisager un moratoire. Enfin, la doyenne rappelle que le Service des relations internationales pourrait également offrir un soutien.

9. Divers

Lysa Brunet, représentante du SEUQAM, informe le Conseil que pour une deuxième année consécutive, une équipe, représentant la Faculté, réalisera le défi du 24h Tremblant. L'événement

se tiendra les 14-15 décembre prochain. Lysa Brunet remercie toutes les personnes ayant soutenu les diverses collectes de fonds. Des nouvelles seront données lors de la séance de janvier 2025.

12 Dépôt de documents

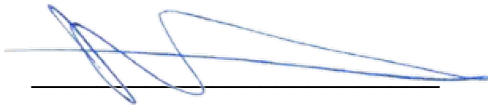
Bilan annuel 2024-2025

11. Date de la prochaine réunion

Le mercredi 15 janvier 2025

12. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 15h03.



Rachel Chagnon, doyenne



Isabelle Boudreault, secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 15 JANVIER 2025